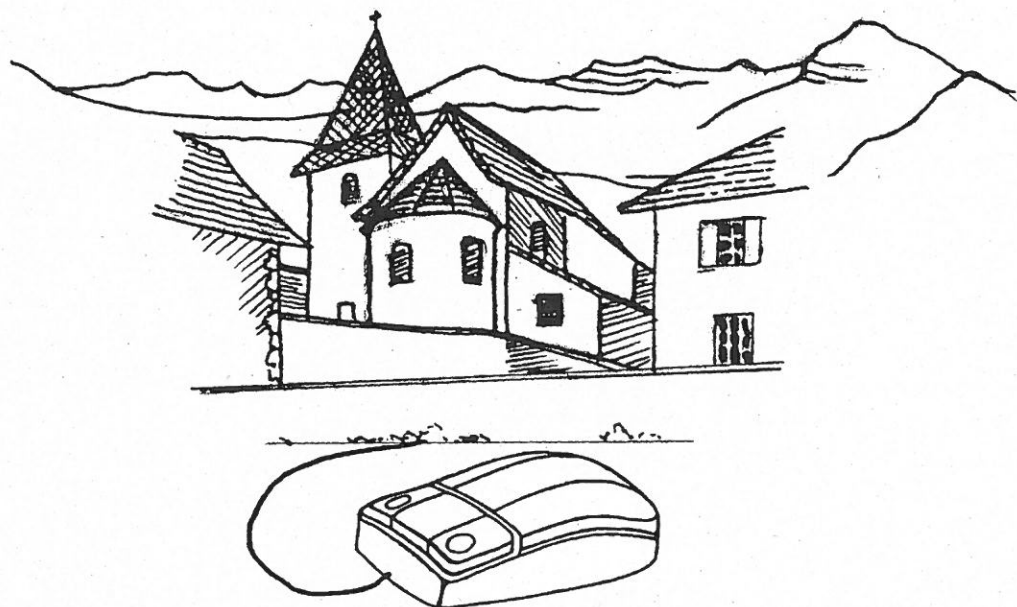


INFOS MUNICIPALES

AVRIL 2007

COMMUNE DE  
MIRIBEL LANCHATRE





Madame , Mademoiselle ,Monsieur

Le mois de Mars, pour les équipes municipales est le mois du vote des budgets.

**Pour notre commune**, quatre budgets sont à préparer et à voter, ainsi le budget principal laisse apparaître un excédent de fonctionnement de plus de cent dix mille euros. Cet excédent nous permet d'autofinancer tous les investissements de 2007

**Le budget Assainissement** est équilibré en fonctionnement et nous disposons d'un excédent d'investissement de trente cinq mille euros qui nous permettra d'améliorer le fonctionnement de la station d'épuration. En effet en cas de pluie, des eaux parasites (eaux pluviales) viennent perturber son fonctionnement. Une étude sera lancée, avec cet excédent d'investissement et les aides attribuées grâce au « Contrat de rivière GRESSE /DRAC/AVAL » nous pourrons réaliser ces quelques travaux.

**Pour le budget qui gère la vocation « Réseaux de Chaleur**, le budget de fonctionnement est légèrement excédentaire et nous permet de résorber petit à petit le déficit d'investissement bien compréhensible, puisqu'en 10 ans, ce sont cinq cent milles euros d'investissement qui ont été réalisés avec seulement soixante dix milles euros d'emprunt.

**Le budget du Centre Communal et d'Action Sociale** permet de financer les voyages des collégiens et les colis de Noël aux seniors.

Voilà rapidement exposée la situation budgétaire de la commune.

La trésorerie vient par ailleurs de réaliser une analyse financière dont je vous donne un court extrait qui porte sur l'endettement et les dépenses d'équipement.

« En 2007, l'annuité de la dette, sans nouveaux emprunts souscrits, sera de 53 994 €, soit 158 €/habitant. Elle devient alors, **inférieure à la moyenne régionale 2005 qui est de 186 €**. Elle se situera donc à un niveau acceptable. L'annuité baissera, en 2008 de 6 900 €, de 5 200 €, en 2009, de 9 500 €, en 2011 ».

Cet endettement est à rapprocher **des dépenses d'équipement réalisées**, elles sont très élevées surtout en 2004 et 2005.

Miribel-Lanchâtre	2002	2003	2004	2005
Commune (en € par hab.)	747	830	1578	<b>1161</b>
Moyenne départementale (en € par hab.)	616	670	591	487
Moyenne régionale (en € par hab.)	410	495	523	<b>561</b>

Vous pouvez donc constater qu'avec des investissements **deux fois supérieurs à la moyenne régionale, le taux d'endettement est normal**.

D'autant plus que ce ratio de dépenses d'équipement de la commune est toujours très nettement supérieure à la moyenne et cela depuis des décennies.

Les équipes municipales qui travaillaient sous la responsabilité de Maurice PUISSAT avaient déjà fortement contribué à équiper notre commune et ainsi améliorer le bien-être des habitants.

Malheureusement pour ceux qui crient au loup, et cela depuis très longtemps, la commune n'est pas à la Chambre régionale des Comptes et nous pourrons continuer à investir.

Tout cela parce que nous travaillons en parfaite osmose avec les autres collectivités, nous savons faire entendre la voix de MIRIBEL et saisir les opportunités pour trouver les financements.

C'était vrai lorsque nous avons réalisé les réseaux de chaleur parce que nous étions les premiers, ce sera vrai pour les problèmes d'assainissement et d'eau, car le Contrat de rivière (un des premiers du Département) nous permettra d'obtenir des financements supplémentaires.

Je pourrai citer beaucoup d'autres exemples.

Je veux revenir sur les investissements 2007 avec bien-sûr la construction de la troisième classe qui a débuté, la fin des travaux de l'espace sportif et quelques aménagements sur la route départementale dans la traversée du village.

Le projet le plus important de l'année sera l'alimentation en eau potable du hameau du VERNAY avec la création d'un Réseau de Défense Incendie et l'enterrement des réseaux E.D.F. et FRANCE TELECOM.

**L'autre sujet d'actualité est la modification du plan d'occupation des sols** demandée par le Préfet pour mettre en compatibilité ce document avec le Schéma Directeur du TRIEVES et la Loi Montagne.

Cette modification dont je vous ai fait part lors de mes vœux (quatre vingt personnes étaient présentes) qui a été annoncée dans le DAUPHINE LIBERE et LES AFFICHES de GRENOBLE, qui a été portée aussi à votre connaissance dans le compte rendu du Conseil municipal et « l'info municipale » de Décembre 2006, n'a pas reçu un avis favorable du Commissaire Enquêteur car l'arrêté n'a pas été affiché (ou arraché) du panneau prévu à cet effet.

Cependant, nous allons prendre en compte certaines observations formulées par les sept personnes qui s'opposent à cette modification (presque toutes membres de la même Association)

Par rapport aux remarques exposées dans un tract récemment distribué dans vos boites aux lettres, quelques observations :

- pour la partie qui concernait la modification, les plans sont à jour. Seules manquent sur les plans, dans les zones urbanisées qui ne sont pas concernées par la modification, quelques constructions nouvelles.
- Mensonge de dire que la carte des risques n'existe pas.

Cette carte réalisée en 1988 par un service de l'Etat qui s'appelle le R.T.M. (Restauration des Terrains de Montagne) est toujours d'actualité et cela a été encore confirmé par Monsieur le Préfet, par un courrier en date du 15 Avril 2004 à une administrée.

Cette carte des risques est disponible en mairie et sert d'ailleurs de livre de chevet à certains habitants.

- L'objet principal de la modification est de supprimer plus de 15 000 m<sup>2</sup> de terrain constructible et de les reclasser en terrain agricole pour prendre en compte la Loi montagne et le Schéma Directeur.

Les parcelles classées en Urbanisation Future (Zone NA ) depuis la révision du POS en 1994 (avec pour objectif quatre cent cinquante à cinq cent habitants) sont pour partie classées urbanisables (Zone NA a) dans le cadre de cette modification.

Les permis de construire dans cette zone ne seront accordés que sous certaines conditions et pourront l'être suivant le bon vouloir de l'équipe municipale qui reste maître de cette opération.

Quatre logements locatifs seront réalisés dans ce secteur.

Je rappelle que c'est la seule zone qui reste urbanisable sur notre commune.

- Enfin mensonge et **calomnie** de parler de création d'une zone d'espace sportif dans le cadre de cette modification puisque cette zone existe depuis 1994 (treize ans)

J'ai peut être été un peu long mais il me semblait bon de vous donner toutes ces informations.

Vous pourrez voir dans cette INFO, l'activité des élus pendant la période du 15 Mars au 15 AVRIL, qui passent souvent plus de temps à l'extérieur, que dans leur commune mais toujours pour le bien être de notre communauté

A très bientôt en Mairie ou à l'occasion des différentes manifestations organisées par les bénévoles que je remercie encore.

Le Maire



Luc PUISSAT

## Activités des Elus du 15 MARS au 15 AVRIL

- 15 MARS Réunion de chantier filtration alimentation en eau potable du réseau de MIRIBEL
- 16 MARS Réunion de chantier SIVIG
- 17 MARS Assemblée Générale Association Forestière du TRIEVES  
Travaux élus chantier espace sportif
- 19 MARS Conseil municipal et permanence en mairie
- 20 MARS Bureau communauté de communes,  
Commission école dans le cadre de la fusion des Communautés de Communes  
Réunion de travail sur le Service Public d Assainissement Non Collectif
- 22 MARS Réunion Centre intercommunal d'action social  
Commission « Sentiers »
- 23 MARS Visite chaufferies par les élus du CANTAL
- 24 MARS Permanence mairie et Conseil Syndical Syndicat d'Aménagement du TRIEVES
- 27 MARS Réunion SIVIG  
Réunion Commission Locale de l'Eau  
Conseil syndical Communauté de Communes
- 26 MARS Réunion SAFER
- 28 MARS Réunion Contrat Développement RHONE-ALPES
- 29 MARS Réunion avec la DDE pour projet aménagement bâtiments communaux  
Conseil syndical SIVIG
- 30 MARS Réunion chantier filtration  
Commission communication SIGREDA  
Permanence Mairie  
Eclairage Public (une journée)
- 31 MARS Conseil municipal
- 2 AVRIL Permanence Mairie  
Conseil d'administration Mission Locale
- 3 AVRIL Bureau Communauté de communes
- 4 AVRIL Réunion chantier du groupe scolaire
- 5 AVRIL Réunion Espace Rural Emploi Formation TRIEVES
- 6 AVRIL Commission Locale d'Insertion TRIEVES
- 7 AVRIL Travaux élus sur l'éclairage public
- 10 AVRIL Bureau Communauté de Communes
- 12 AVRIL Réunion SIGREDA  
Réunion avec la DDE pour la Modification du POS  
Réunion commission d'appel d'offre communauté de Communes  
Réunion commission dotation de solidarité communauté de communes  
Commission des Finances  
Réunion D.D.E. P.OS. de Miribel
- 13 AVRIL Réunion de chantier sur la filtration eau potable

(Divers travaux sont également effectués par les élus (réparation du toyota, station d'épuration, électricité, etc...)

## COUPS DE GUEULE

Dernièrement la municipalité a décidée de changer plusieurs luminaires dans le village, ceci d'une part pour renouveler un matériel ancien et d'autre part pour faire des économies d'énergie.

Le travail a été fait par un élu, ceci aussi pour faire des économies. Le travail bénévole d'un élu est logique et ce mot n'a pas pour but de valoriser tel ou tel, mais plutôt pour dénoncer le geste inadmissible d'un habitant qui a cassé la verrerie d'un luminaire neuf.

### **Pourquoi ce geste ?**

Des rancunes contre la municipalité ou de l'élue qui a fait le travail ou tout simplement la lumière le gêne.

J'aimerais que cette personne ait le courage d'expliquer son geste, mais ceci est une autre histoire.

### **Deuxième coup de gueule**

Une personne du village mets dans les poubelles non seulement tous ses verres, ses emballages et ses papiers mais aussi les déjections de ses chiens.

A l'heure où l'on parle de protection de l'environnement, de développement durable et de coûts, incinérer des déjections canines est une aberration.

Cette personne qui d'autre part critique beaucoup les dépenses communales et intercommunales devrait déjà respecter les règles minimales de vie en société.

### **Troisième coup de gueule**

Les chiens qui divaguent toutes les nuits dans le village et aux alentours, et principalement le dimanche soir, quand les personnes ont sorti leurs poubelles.

Le lundi matin il faut que les employés intercommunaux ramassent les déchets éparpillés et que la personne victime de ces chiens, balaie la rue.

Ces trois coups de gueule sont là pour dire :

**« Penser à respecter vos voisins,**

**la vie de tous les jours ne s'en portera que mieux »**

M. GAUTHIER

## LANCHATRE - ANIMATIONS

**CINEMA** : Le vendredi une fois par mois à la salle polyvalente de la commune. Le programme vous est distribué dans les boîtes aux lettres par l'Ecran Vagabond.

- Vendredi 27 Avril : « La Môme »
- Vendredi 25 Mai : « Rocky Balboa »

**NOTRE VILLAGE EN IMAGE** : « Un jour à ..... Miribel-Lanchâtre »

Le samedi 12 mai 2007, le photographe Francis HELGORSKY, en partenariat avec le S.A.T. Syndicat d'Aménagement du Trièves, portera son regard de photographe sur notre commune durant la journée et réalisera des portraits filmés qu'il nous fera découvrir le soir même.

A 20 heures 30, à la salle polyvalente, nous recevrons alors des appareils photo pour répondre à son travail.

Une deuxième soirée est programmée le samedi 30 Juin 2007.



## FILTRATION EAU POTABLE MIRIBEL

### PRESENTATION du PROJET

Les communes du Gua et de Miribel-Lanchâtre rencontrent des problèmes récurrents de qualité d'eau (contamination bactériologique, eau trouble). Le SIVIG a donc décidé en 2006 de mettre en place une station de traitement de la turbidité sur les sources Jonier et Chatelard situées sur la commune du GUA, pour remédier à ces désagréments.

Cette station, dont la mise en service est prévue pour l'été 2007, sera créée à côté de la station de pompage de Prélénfrey, en bordure du CD 8. Elle permettra de délivrer une eau conforme aux normes de potabilité, notamment sur le paramètre de turbidité.

Le procédé de traitement est constitué d'un filtre à sable permettant de retenir les particules en suspension présentes dans l'eau. Une désinfection au chlore gazeux sera réalisée avant stockage de l'eau dans le réservoir de la station de pompage. La station sera entièrement automatisée et équipée d'une télégestion qui permettra de suivre en temps réel au SIVIG le fonctionnement de l'unité de traitement.

L'eau traitée alimentera ensuite les 800 habitants concernés en gravitaire à partir des réservoirs de Saint Barthélémy et de Chapoteyre et par pompage depuis le réservoir de Balayère.

Signalons également que cette opération s'accompagne d'une restructuration du réseau d'adduction sur près de 2 km afin d'alimenter la nouvelle unité de traitement et d'augmenter **de 60 % la capacité du débit transité vers le réservoir de Chapoteyre** (réservoir de la commune de MIRIBEL)

Cette opération représente un investissement de 735 000 € HT pour le SIVIG qui reçoit le concours financier du Conseil Général de l'Isère et de l'Agence de l'Eau RMC.

La maîtrise d'œuvre est assurée par le groupement de bureaux d'études Res'O Conseil/IRH. Les travaux qui démarrent début mai pour la station seront réalisés par le groupement d'entreprises SAUR/CONVERSO.

## STATISTIQUES DES ASSEDICS

Ces statistiques concernent le territoire Alpes SUD-ISERE qui regroupe 108 communes

Les communes qui ont connu les plus fortes évolutions d'emploi salarié privé entre 1993 et 2005

Tableau n°13

<b>Communes ayant connu une variation de + ou - 20 salariés sur la période 1993-2005</b>			
N° Commune	Nom	Territoire	évolution 93-05
38191	Huez	OISANS	470
38253	Mont-de-Lans	OISANS	340
38071	Champ-sur-Drac	SUD GRENOBLOIS	143
38052	Bourg d'Oisans	OISANS	124
38128	Corps	MATHEYSINE	122
38242	Monestier-de-Clermont	TRIEVES	116
38269	Mure la	MATHEYSINE	109
38059	Brié-et-Angonnes	SUD GRENOBLOIS	85
38226	Mens	TRIEVES	82
38534	Venosc	OISANS	70
38289	Oz-en-Oisans	OISANS	68
38200	Jarrie	SUD GRENOBLOIS	63
38527	Vaujany	OISANS	56
38113	Clelles	TRIEVES	49
38243	Monestier-du-Percy	TRIEVES	33
38266	Motte-Saint-Martin la	MATHEYSINE	30
38518	Valbonnais	MATHEYSINE	28
38304	Pierre-Châtel	MATHEYSINE	26
38188	Herbeys	SUD GRENOBLOIS	25
38005	Allemont	OISANS	24
38115	Saint-Martin-de-la-Cluze	TRIEVES	24
38235	<b>Miribel-Lanchâtre</b>	TRIEVES	23
38562	Vizille	SUD GRENOBLOIS	22
38057	Bresson	SUD GRENOBLOIS	20
38326	Prunières	MATHEYSINE	-23
38279	Notre-Dame-de-Mésage	SUD GRENOBLOIS	-28
38186	Gresse-en-Vercors	TRIEVES	-44
38478	Séchilienne	SUD GRENOBLOIS	-51
38212	Livet-et-Gavet	OISANS	-52
38499	Susville	MATHEYSINE	-69
38068	Champagnier	SUD GRENOBLOIS	-74
38264	Morte la **	MATHEYSINE	-89
38396	Saint-Honoré	MATHEYSINE	-127

Ne sont pas pris en compte les salariés des collectivités publiques ( 5 emplois pour MIRIBEL)ni les salariés de l'Etat (Trois professeurs des écoles)

Ces chiffres pour notre commune montrent que les efforts faits pour le développement économique et l'emploi (notamment la création du village d'activités) commencent à porter leurs fruits.

L'ensemble de ce rapport est consultable sur le site INTERNET de la commune ou en Mairie.

## FONDS DOCUMENTAIRE TRIEVOIS

Bibliothèque de Mens

Tel : 04 76 34 60 13

Courriel : [fdtrievois@wanadoo.fr](mailto:fdtrievois@wanadoo.fr)

Mens, le 5 avril 2007

Objet : sensibilisation de la population

Monsieur le Maire,

Le Fonds Documentaire Trièvois existe depuis plus de 5 ans. Durant cette période de nombreuses actions ont été entreprises auprès des Trièvois pour les sensibiliser à ce devoir de mémorialisation et pour collecter tous types de documents qui intéressent la vie du Trièves et son passé proche ou lointain.

Le bilan est plus que positif, de nombreux dons et une politique d'achats ciblée ont permis à ce pôle d'excellence qu'est devenu le Fonds Documentaire Trièvois, de proposer à la consultation plus de huit cents volumes, car sa fonction est bien de mettre à la disposition de tous les intéressés, cette masse documentaire, classée et facilement consultable.

Mais un constat s'impose : les agents responsables du tri sélectif relèvent que de nombreux documents (livres, cartes postales, etc) sont jetés dans les colonnes de tri ou directement à la déchetterie et sont donc irrémédiablement perdus, l'objectif étant d'en sauver un maximum.

Nous sommes tous partenaires dans cette action de conservation des patrimoines. Seule une action du maire et de ses conseillers municipaux par tous moyens que vous jugerez efficaces permettra une prise de conscience.

L'affichage en mairie, mais aussi l'information lors de vos séances du Conseil municipal ou lors de commissions intéressées par le sujet, sont des moyens parmi d'autres.

Par avance je vous remercie de votre collaboration pour votre aide à faire ce précieux travail de mémoire et je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*et le plus sûr*



Le Président du Comité de Pilotage,  
Bernard COQUET

Assemblée Générale du village

le jeudi 7 JUIN 2007 à 18 H 30

à la salle polyvalente du village

Ordre du jour

- 1- Accueil des nouveaux habitants, présentation du village, des structures intercommunales et du projet de fusion des communautés de communes.
- 2- Présentation du projet d'alimentation en eau potable du Hameau du VERNAY.
- 3- Présentation du procédé de filtration de l'eau potable de MIRIBEL.
- 4- Présentation du nouveau Site Internet et du WIFI.
- 5- Divers.
- 6- Débat.

## RAPPEL

**L' Accueil téléphonique de la Mairie  
est assuré**

tous les matins de 8 heures 30 à 11 heures 30  
et tous les après-midis de 14 heures à 17 heures.  
Ainsi que pendant les horaires d'ouverture au public  
**les mercredis matin  
de 8 heures 30 à 11 heures 30 et  
Les mardis et jeudis de 17 heures à 19 heures**

---

### Récapitulatif Téléphone - Fax. - Internet

Téléphone : 04.76.34.00.42.

Fax. : 04.76.34.12.28.

Site Internet : [miribel.lanchatre.free.fr](http://miribel.lanchatre.free.fr)

Adresses E.MAIL :

Mairie : [miribelanchatre.mairie@wanadoo.fr](mailto:miribelanchatre.mairie@wanadoo.fr)

Bibliothèque : [miribelanchatre.biblio@wanadoo.fr](mailto:miribelanchatre.biblio@wanadoo.fr)



